

SOMMAIRE

Pages 2 et 3

**Aménagement
de la place du village,
ce n'est pas fini !**



Pages 4 et 5

**Les charges
de la Communauté
des habitants**



Pages 6 et 7

**Histoire de pierres,
une jeune entreprise
de Lavardens**

Pages 8 et 9

**Trois siècles
de Maignaut**

Pages 10 et 11

**Restauration
du pont roman
de Mouchan**



Page 12

**Guerre
des pompes funèbres
sous le Roi Soleil**

Page 13

**Save the date !
Artiga/Maignaut Passion
le 22 juin 2013**

Pages 14 et 15

**Inventaire des croix
de fer forgé du Gers**

Page 16

- De l'audace,
enfin de l'audace !
- Esprit du Grand-Tauzia
es-tu là ?



PLACE DE MAGNAUT-TAUZIA ÉTÉ 2012



Monsieur le maire,
ce nuage immaculé,
est-ce un clin d'oeil à nos amis
venus d'Europe du Nord...

Mais vous avez raison
de le souligner !
Cette nouvelle place de village
est le fruit d'une large
concertation avec tous les habitants,
dans une transparence
ÉVIDENTE !

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU VILLAGE

CE N'EST PAS FINI

Si l'on admet l'adage selon lequel « *un problème n'est réglé que lorsqu'il est bien réglé* », alors non, l'aménagement de la place n'est pas achevé, ceux qui ont mangé de la poussière tout l'été peuvent en témoigner.

Pourquoi la route qui traverse le bourg est-elle en calcaire compressé, un matériau qui par temps sec et sous l'effet du roulage des voitures se détache en fines particules qui tournoient en nuages sur la place et pénètrent dans les habitations ?

Dur à comprendre d'autant que les accès au village sont eux revêtus d'un béton/gravier stable et esthétique.

De surcroît, par temps humide, les moulages blancs de nos semelles assurent une évidente traçabilité du va-et-vient des habitants que ce soit dans les maisons ou les voitures.

Pour compléter ce sombre tableau, de nombreuses ornières se sont formées dès la mise en circulation.

Deux causes possibles

Soit le calcaire compressé était un mauvais choix.

Soit il y a malfaçon.

Un unique remède

Refaire au plus vite le revêtement de la route.

*Une vidéo-parodie
mise en ligne sur notre site
www.maignaut.com
ironise sur la poussière.*

*Comment ne pas perdre
la tête devant un
Jean-François Filliatre
au bord du fou rire et
une perruche si joliment
cabotine !*



Les charges de la Communautés des habitants dans le financement des armées royales sous l'Ancien régime

Sous l'ancien Régime, la « Communauté des habitants » est constituée des chefs de famille qui se réunissent pour délibérer des affaires communes. Les affaires qu'elle traite concernent principalement la répartition des impôts royaux et la gestion des biens communaux. Si Maignaut, le Grand-Tauzia et le Petit-Tauzia ont bien formé trois communautés distinctes, on n'a guère d'informations que sur celle de Maignaut.

Là encore, ce sont les actes notariés qui en ont conservé la mémoire.

Le logement des gens de guerre

Outre les impôts royaux, les communautés supportent occasionnellement d'autres charges. Elles doivent par exemple contribuer au logement et à l'entretien des gens de guerre. Deux actes notariés de l'année 1638 font mention de cette charge pour Maignaut. Le premier est du 18 avril.

La milice

À la fin du XVII^e siècle, le pouvoir royal fait peser une nouvelle charge sur les paroisses : la milice. Elle est créée en 1688, au début de la guerre dite de la Ligue d'Augsbourg, par Louvois, ministre de la guerre. La milice doit procurer des troupes auxiliaires à l'armée. Chaque paroisse est astreinte à fournir un certain nombre de miliciens, choisis parmi les célibataires ou les hommes mariés sans enfants, âgés de 20 à 40 ans, et mesurant au moins 5 pieds (soit 1,62 m). Bientôt, on institue un tirage au sort. Celui qui tire le « billet noir » part pour six ans dans les compagnies de milice. Les exemptions sont nombreuses, ce qui favorise les abus. La milice sera toujours une institution détestée. Les cahiers de doléances de 1789 en demanderont un peu partout la suppression.

Une affaire survenue en mars 1695 à Flaran, et mettant en cause les consuls de Maignaut, montre à quel genre d'abus pouvait donner lieu l'organisation de la milice. Le syndic de l'abbaye adresse une sommation aux consuls d'avoir à libérer Jean Bagan, un valet, que Vital Mondin, premier consul, « conjointement avec ses autres collègues et plusieurs habitants de Maignaud à luy affidés » sont allés « prendre et enlever d'autorité et de voye de fait » dans l'enclos de l'abbaye de Flaran. Ils veulent l'envoyer dans la milice en remplacement d'Arnaud Mondin, « qui sert depuis cinq ans dans les d(ites) milices » et qui est le frère du premier consul. L'organisation du tirage au sort est confiée aux

La Communauté doit contribuer « *au payement de la subsistance de gens de guerre logés en la ville de Jegun* ». Le second, du 26 juillet, est relatif à un emprunt de 30 livres fait la Communauté auprès de Raymond Soullès « *pour subvenir à l'entretien des gens de guerre deu régiment de [Noailhe] logés au dit Maignaud* ». Dans le premier cas, la Communauté a participé à l'entretien des soldats logés dans un autre bourg, dans le second cas, les gens de guerre ont été logés à Maignaut, aux frais des habitants.



©ERICA GUILLANE-NACHEZ-FOTOLIA

subdélégués, représentants locaux des Intendants qui siègent à Auch et à Bordeaux. Sur place, les consuls devaient être chargés de l'établissement des listes, ou au moins y être associés. Ils devaient également être chargés de la convocation des jeunes hommes pour le tirage au sort. Le soupçon de favoritisme pesait facilement sur les consuls. C'est ce que montrent les protestations, formulées à un an d'intervalle, par Marguerite Péres, veuve d'un notable de Valence, le sieur de Castillon. Le 14 décembre 1702, elle élève devant le notaire une protestation contre les consuls de Maignaut, Jean Capuron et Arnaud Mondin. Elle leur reproche d'avoir « *malicieusement prins* » Pierre Daubas, son métayer de la Merenguille, « *pour aller servir le roy dans ses milices* ». La formulation est ambiguë. Pierre Daubas a-t-il été simplement inscrit sur le rôle ? A-t-il été amené de force au tirage au sort ? Marguerite Péres ne veut pas voir partir son métayer. Pour elle, la convocation de Pierre Daubas n'a pas d'autre but que de « *favoriser Jean et Reymond Capuron fraires et autre Jean Capuron ses cousins proches parants [du consul Jean Capuron] et plusieurs autres jeunes hommes du dit lieu qui ne sont pas laboureurs ni chargés d'aucun droit [privilegié]* ». La manœuvre consistait sans doute pour le consul à présenter un maximum de jeunes hommes au tirage au sort, pour diminuer le risque de voir partir un de ses proches. Ou peut-être même pour pouvoir discrètement les retirer du rôle.

À supposer qu'il ait finalement participé au tirage au sort, Pierre Daubas n'a pas été désigné pour partir. Un an après, il est de nouveau convoqué à Maignaut « *pour esprouver le sort avec d'autres jeunes hommes pour d'entre eux aller... servir le roy dans les recrues qu'il fait faire pour les troupes étrangères* ». La convocation est justifiée par le fait qu'il possède, avec son frère, des biens dans la juridiction de Maignaut. Mais Marguerite Péres ne se laisse pas faire. Elle estime que Pierre Daubas, n'est pas concerné par le tirage au sort,

puisqu'il réside désormais à Valence. Pour preuve, le contrat de « bordelerie » (métayage) qu'elle a passé avec lui. Elle a produit ce contrat devant Jean Capuron. Lui, nullement impressionné, lui a fait répondre « *qu'il se moque de tous les actes qu'on peut luy faire aussy bien que dud(it) contract de bordelerie dequel il a dit ne vouloir coppie* ». Elle fait donc enregistrer une nouvelle protestation devant le notaire. On ignore la suite de l'affaire.

Une fois le milicien désigné par le sort, c'est à la Communauté que revient la charge de l'équiper. Pour ce faire, elle taxe les habitants. Le 17 mai 1705, le notaire enregistre la plainte du tisserand Pierre Ladouix (Ladouch) qui s'est vu « exécuter », sur ordre du consul Martin Bautian. C'est-à-dire qu'on a saisi une partie de ses biens. On lui a emporté deux chaudrons et quelques autres ustensiles, sans que « *le dit Ladouix luy feust en rien teneu ny débiteur* ». Le consul lui a donné l'explication. Il n'avait pas réglé une taxe de trois livres destinée à l'équipement des soldats de milice. Il l'a assuré que ses effets lui seraient rendus contre paiement de la dite somme. Pierre Ladouix paye donc, et élève aussitôt une protestation officielle.

Bertrand Boquien





Histoire de pierres

La jeune entreprise de Lavardens se taille une belle renommée

Egalement une histoire d'amitié

La société « Histoire de pierres », a été créée en 2003, à Lavardens. Ses fondateurs, Olivier Chatizel et Franck Jalouneix, tous deux originaires de Basse-Normandie, se connaissent depuis l'âge de 13 ans.

Bachelier F4-Génie civil et bâtiment, Olivier Chatizel découvre sa passion pour le travail de la pierre en participant à plusieurs chantiers d'été de l'association Remparts et notamment à la restauration de la Commanderie des Templiers à Colomiers (77).

A la recherche d'une formation en restauration du patrimoine, il est accepté par le Lycée Le Garros à Auch. A l'occasion d'un stage, Olivier Chatizel retrouve son ami d'enfance Franck Jalouneix dans l'entreprise de Pierre Müller, artisan réputé dans le Gers.

Tous deux obtiennent ainsi leur CAP de tailleur de pierres.

Puis chacun fait son chemin, Olivier Chatizel est engagé par la société Degaine sur un chantier au Mont Saint-Michel et Franck Jalouneix part travailler aux Pays-Bas pour le compte d'un marchand de matériaux anciens (Marbre et pierre).

En 2003, les deux amis se retrouvent dans le Gers et décident de créer ensemble leur entreprise.

Un savoir-faire reconnu

La jeune société se fait connaître par la restauration d'un hôtel particulier à Fleurance sur la place centrale près de la mairie. Grâce à cette réalisation, elle est lauréate en 2007, du Prix de l'entreprise, au concours « Trésors



Restitution d'une porte gothique au logis abbatial de Planselve à Gimont (Gers).



Escalier du château de Quinsac à Castelnaud-à-Arbieu (Gers).

Réfection des piliers de pierre à la halle de Baran (Gers).



Création d'une ouverture dans le mur de l'ancien château d'Homps (Gers).

Occitans » organisé par la Fondation du Patrimoine.

La jeune société obtient la qualification « Qualibat 2183 » – Restauration pierre de taille et maçonnerie du patrimoine ancien. Les chantiers de qualité s'enchaînent alors :

restauration de la halle de Gimont (piliers et terrasses extérieures), restauration de la halle de Baran (piliers), réfection du corps de logis de l'abbaye cistercienne de Planselve à Gimont .

Pour faire face à son carnet de commandes, la société s'étoffe avec l'arrivée d'un troisième associé Olivier Fontes et l'embauche d'un maçon en qualité de chef de chantier, d'une jeune femme en contrat pro BTMS et d'un apprenti en brevet professionnel « Métiers de la pierre ». Fréquemment, la société requiert l'aide d'un tailleur de pierres en sous traitance.

De surcroît, les jeunes artisans sont discrets, attentifs à leurs clients et respectueux des délais convenus. Un comble ! ■ Serge Belliard

www.histoiredepierres.com

Trois siècles de MAIGNAUT

En 2013, on célébrera le 330^e anniversaire, en chiffres ronds, de la naissance de Jean Maignaut quelque part autour de Lectoure en Lomagne.



Il est donc né à la fin du XVII^e siècle, sujet de Sa Majesté Louis XIV. Un siècle plus tard, le 19 avril 1793, Jean-Baptiste, son premier arrière petit-fils, faisait son entrée tête haute, dans un monde que, trois mois auparavant, Louis le Seizième venait de quitter tête basse. Un siècle plus tard, toujours en chiffres ronds, Joseph Emile mon grand père, fêtait sa majorité et partait faire son service militaire et, quelques années après, participait à la première guerre mondiale au volant d'un camion, car il savait déjà conduire une automobile. Quelle accélération ! Il est difficile de remonter plus loin en arrière : la majorité des registres paroissiaux ne couvre que jusqu'au début du XVII^e siècle.

Un patronyme fluctuant

Le patronyme **Maignaut** bien que parfois écrit tel quel au XVIII^e s'est vu souvent galvaudé en **Magnaud, Magnaut, Magniaut, Magneaut, Magnehaut** même, suivant l'humeur et l'oreille des curés qui géraient les registres paroissiaux et qui n'étaient préoccupés que par le Rituel et le comportement de leurs ouailles : un bon paroissien n'était pas nécessairement celui le plus assidu aux offices, mais celui le plus obéissant, et soumis aux règles de la Société sous l'Ancien Régime : un bon tiers pour le Roy, un autre tiers pour son seigneur et un troisième pour le clergé, le quatrième, il pouvait le garder et rêver au pain blanc du Paradis promis par le curé en échange de sa docilité. Merci Marcel Pagnol

En 1745 toute la famille originelle est installée dans la métairie de Laforgue, puis vers 1760 passe à Saint Joan et vers 1770 à Lartigue, ils sont tous « clients » de la paroisse du Saint Esprit où l'on retrouve la totalité des actes qui les concernent. Une nombreuse progéniture s'ensuivra, mais c'est la dure loi de l'époque : un enfant sur deux au mieux, peut espérer atteindre l'âge adulte.

Des Maignaut grands voyageurs

A l'aube du XIX^e siècle, trois familles de Maignaut se sont aventurées sur l'axe Lectoure-Condom notamment vers *Saint-Puy* et *Valence*, certains de leurs descendants sont restés sur place et d'autres sont allés s'établir en Provence. J'ai dans mes recherches, établi une communauté d'ascendance avec Jeanne Maignaut de *Bérault* qui était la tante de Jean Salaün qui milite avec moi au sein de *Maignaut Passion* : le couple **Jean Maignaut** et **Marie Malambic** mariés vers 1715-1720 est notre dénominateur commun. Vers 1800, un arrière petit-fils, Géraut (Gerald, Gérard suivant les actes) né à *Lectoure* en 1773, s'installe à la Grangette à *Saint-Puy* avec son père, et épouse en 1807 Anne Goudoulin de *Pouy-Petit*. De cette union naîtra la dynastie des Maignaut de *Bérault* qui règnera sur la Saruille pendant près d'un siècle. Quelques années après, Jean-Baptiste, son cousin, issu de *Lectoure* lui aussi, réside également à *Saint-Puy* avec son père (un Géraud aussi) et va épouser au *Mas d'Auvingnon* une demoiselle Peyronnil. Et le troisième larron ? C'est le frère de Jean-Baptiste, Joseph, de *Lectoure* encore, né républicain, le 14 Nivôse de l'an IV, je ne l'ai pas encore bien cerné, mais il n'a pas dû tarder à rejoindre frère et cousin, car il déclare en 1836 à *Beaucaire*, un fils, Jean, qui se mariera en 1868 à *Maignaut-Tauzia*. Cette dernière branche va s'éparpiller sur *Ampeils, Bezolles, Saint-Puy* et *Valence* avant de partir après 1918 vers *Avignon*. La suite est connue.

Les Maignaut ont toujours eu une légère tendance à brouiller les pistes, en 1745 et 1755 deux frères ont épousé deux demoiselles Mességué qui bien que de familles différentes portaient le même prénom : Jeanne, et plus tard, deux autres, ceux nouvellement installés vers *Saint-Puy*, épouseront deux Marie Peyronnil de *Saint-Mézard*. A vous donner le tournis !

Mais pourquoi les Maignaut viennent-ils du cœur de la Lomagne ?

Ceci est une autre histoire, je la conterai plus tard. ■

Jean-Louis Maignaut

Jean MAIGNAUT
Né vers 1683 à ?
D : 30/8/1763 (Lecture)
Marie MALAMBIC
Née vers 1690 à ?
D : 15/2/1755 (Lecture)

François MAIGNAUT
Né vers 1712
D : 19/10/1778 (Lect)
X 18/3/1745 (Lect)
Jeanne MESSEGUE⁽²⁾



Jean MAIGNAUT
Né vers 1720
X 28/1/1755 (Lecture)
Jeanne MESSEGUE⁽²⁾

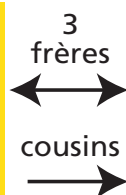
Sanson MAIGNAUT
Né vers 1728
Décédé à 18 ans
à Lecture

Jean MAIGNAUT⁽¹⁾
03/02/1746 Lect
X 19/1/1768 (Lect)
Marie DASTOUET
D : 2/5/1776



Géraud MAIGNAUT
25/4/1758 (Lect)
X 22/1/1788 (Lect)
Françoise BASCOU

Geraud MAIGNAUT
29/04/1773 (Lect)
X 1/2/1807 (St Puy)
Anne GOUDOU LIN



Joseph MAIGNAUT
5/11/1796 (Lect)
D : 1859 (Bezolles)
X ? à ?
Marie PEYRONIL⁽³⁾

Jean Baptiste MAIGNAUT
19/4/1793 (Lect)
X 1822 (Mas d'Auv.)
Marie PEYRONIL⁽³⁾
résidait à St Puy avec
son père en 1822

Jean MAIGNAUT
16/4/1798
Lecture)

Jean MAIGNAUT
12/2/1809 (St Orens)
X 1839 (St Puy)
Marie BOURRUST
(1812 Pouy Petit)

Jean MAIGNAUT
1836 Beaucaire
1877 Cassaigne
X 1868 (Maignaut-Tauzia)
Jeanne ROUZES

Louis MAIGNAUT
20/4/1840 (St Puy)
X 21/11/1869
(Bérault)
Bernarde DUPRAT
(de St Puy)

Joseph-Emile MAIGNAUT
Né en 1870 Valence)
D : 1925 (Avignon)
X 1898 (Valence)
Lucie LESPINE

Joseph MAIGNAUT
29/10/1874 (Bérault)
X 7/2/1901 (Bérault)
Marie CAMBOS

Roger MAIGNAUT
Né en 1901 (St PUY)
D : 1940 Rennes
(Ille-et-Vilaine)

Jeanne-Angèle MAIGNAUT
(1902-1982)
X 26/1/926

Jean-Louis MAIGNAUT
1937 Avignon

Avec **Joseph SALAÛN**
(oncle de Jean)

Michel MAIGNAUT
1966 Avignon

Philippe MAIGNAUT
1969 Avignon

Nathalie MAIGNAUT

- (1) S'est remarié en 1777 avec Anne SOMEILLON (ont eu d'autres enfants)
(2) Les deux Jeanne Mességué de deux familles différentes
(3) Les Marie Peyronil sont deux soeurs

Pierre et Louise

Noé, Juliette et Agathe

Alice, Claire et Marie



NDLR : Jean-Louis Maignaut, membre avignonnais de l'Association nous informe régulièrement de ses recherches généalogiques et plus particulièrement de celles sur son patronyme. Vous pouvez retrouver sa précédente contribution dans notre publication de juillet 2010, (MPI 36, p.22 et 23).

Restauration du pont roman de Mouchan

A petits pas vers l'Ouest !

Pour la troisième année consécutive, le Club du Vieux Manoir organisait en août 2012, un camp-chantier de jeunes pour restaurer le pont sur l'Osse au sud de Mouchan.

Au programme : la remise en état des parements de l'arche orientale (démontage et repositionnement des pierres, réfection des joints), le calage au mortier au niveau du tablier et un début de reconstruction du parapet à partir de pierres taillées remontées de la rivière.

L'association Artiga finance les matériaux pour ce chantier mené sous couvert de la commune de Mouchan qui gère l'accueil des jeunes.

Dix jours, c'est bien peu au regard du travail encore à accomplir.

Quant à la seconde arche dont la restauration permettrait de rejoindre la rive gauche de l'Osse (côté Ouest) et donnerait tout son sens à cette réalisation, rien n'est encore prévu. Votre aide serait la bienvenue !

**Le rendez-vous est déjà pris pour août 2013,
le Club du vieux Manoir sera de nouveau sur le pont.
L'assurance d'une nouvelle avancée
vers la réfection complète de l'ouvrage !**



*Les jeunes du camp-chantier du Club du Vieux Manoir
Au premier rang à gauche,
Jonathan Guillemain
responsable du chantier.*

©ARTIGA

La réfection des parements de la première arche s'achève.



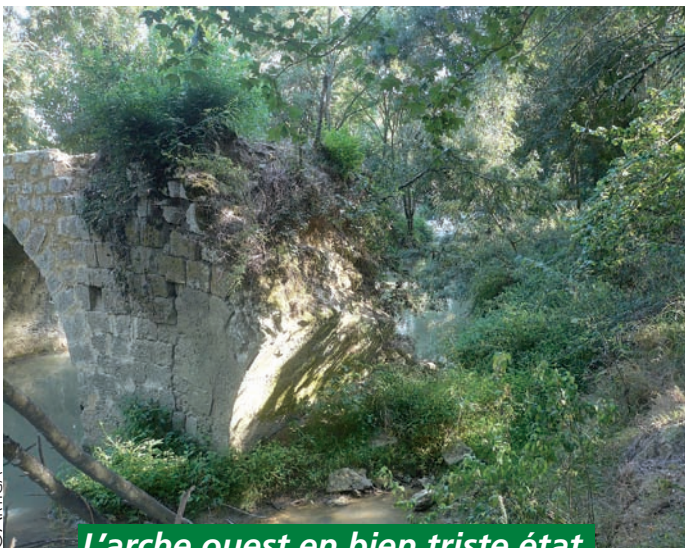
©MP

Le calage des maçonneries.



©ARTIGA

©MP



©ARTIGA

L'arche ouest en bien triste état.



©ARTIGA

**Vers la rive occidentale !
Reste un pas de géant.**

Guerre des pompes funèbres sous le Roi soleil

Maigniaut 1 - Dupuy 0

Episode du 15 décembre 1671

- OÙ Vital Dupuy, vicaire de Saint-Clar veut quérir le corps de Jeanne Labastère épouse Maigniaut pour procéder à son inhumation.
- OÙ Jean Maigniaut, prêtre et ancien curé d'Avezan, refuse de céder le corps.
- OÙ Vital Dupuy fait plusieurs sommations devant témoins.
- OÙ Vital Dupuy se retire « *goupillon bas* », abandonnant les droits de sépulture et menaçant de saisir les tribunaux.

Source :
Archives Départementales
Gers – Esup 3488
Registre paroissial
de Saint Clar 1668/1673
clichés 87 et 88/123

(1) pbr : abréviation
pour prêtre (presbyter)

(2) Droits curiaux : font partie de ces droits, le règlement des services assurés par le curé ; ils pouvaient être acquittés soit en numéraire ou en nature (volaille, vin, boulangerie, etc.)
Donc, en plus du problème de préséance, il y a également une perte sèche pour le curé titulaire qui s'est déplacé et n'a pu officier.

Le texte ci-dessous nous a été communiqué par Jean-Louis Maignaut

L'an mil six cens septante un et le quinzième decembre nous vital dupuy pbr⁽¹⁾ vicaire de St Clar après avoir administré les sacrements de penitence et d'extreme onction a Jeanne labastère femme a feu nicolas maigniaut, les cloches ayant fait le signe pour aller chercher le corps de la(dite) labastere defuncte depuis le treizième jour du sus(dit) mois nous serions allés avec Me Jean Dessamets pbr faisant le diacre et Me Pierre Darquier pbr curé du St Clar faisant le sous diacre, a la chapelle de St Roc ou est la coutume de porter les corps de ce costé de la paroisse, et ny ayant trouvé le corps, seroient allés a la maison de lad(ite) defuncte et mestant presanté a la porte pour faire la levée dud(it) corps, j'aurois fait entrer Pierre Coustain cleric tonsuré pour faire sortir le corps de lad(ite) defuncte et le porter à l'esglise de paroisse, Pierre Calas se seroit presanté et auroit dit que led(it) corps estoit dans la chapelle dediée à nostre dame du pilier tout proche de la maison de lad(ite) defuncte, ou estant allé pour prendre le corps M^e Jean Maigniaut pbr et ancien curé (d'Avezan ?) seroit venu tout revesteu de l'aube au devant de nous, et nous aurait dit qu'il ne vouloit point bailler le corps de lad(ite) defuncte de quoi l'ayant requis plusieurs fois en presance des temoins bas nommés, il me l'auroit reffusé et pour esviter le scandale sans prejudice des droits curiaux⁽²⁾ et den porter la plainte par devant qui il appartiendra, je me serois retiré presant avec led(it) Jean Dessamets pbr faisant le diacre et Pierre Darquier cure faisant le sousdiacre, Me Isac moussaron pbr assistant et Pierre Coustain aussy assistant qui ont les tous signé cy dessous fait a St Clar le sus(dit) jour quinzième de decembre mil six cent septante un en foy de quoy me suis soussigné.

Signé : Dessamet pbr assist., Darquier Cure de St Clar
assistant, Moussaron pbr assistant
Coustain cleric tonsure assistant, et Dupuy pbr et vicaire officiant.

Save the date !

Artiga/Maignaut Passion le 22 juin 2013

L'Association Artiga que nous avons présentée dans notre précédent bulletin fêtera en 2013 ses 10 ans et nous a proposé de se joindre à l'événement.

Les deux associations qui ont constaté de nombreux points communs :

- 70 membres environ chacune
- des restaurations de bâtiments conduites avec succès
- une même revendication d'indépendance et de liberté d'expression

ont convenu d'organiser ensemble des animations, chaque association présentant ses réalisations.

Les participants se retrouveront le soir autour d'un repas organisé par Artiga à Vopillon.

Rien n'est encore arrêté sauf la date : le samedi 22 juin 2013.

Maignaut Passion tiendra son assemblée générale le lendemain.



Échanges entre les bureaux des associations à Maignaut-Tauzia, août 2012

Inventaire des croix de fer forgé du Gers

**NOUVELLE
ÉDITION**



moins descriptives au regard des détails du travail de ferronnerie et notamment des attributs de ces ouvrages.

Annie et Jean Castan décrivent 36 attributs, liés pour la plupart à la passion du Christ (couronne d'épines, lance, éponge, INRI, marteau, échelle, cœur...).

Même si l'usure du temps a fait disparaître bien des attributs, les croix recensées en possèdent encore plus de 2.000.

De nombreuses croix présentent plus d'une dizaine d'attributs, le record étant détenu par la croix de Simorre avec 22 attributs.

Certaines réalisations sont signées d'autres présentent de grandes similitudes entre elles, ce qui a permis de définir plusieurs familles.

Annie et Jean Castan annoncent la publication en février 2013 d'une nouvelle édition de l'inventaire des Croix de fer forgé dans le Gers.

L'ouvrage de 682 pages A4 recense désormais 600 croix et sera édité en 2 tomes.

Si la richesse et l'originalité de la publication tiennent aux 600 dessins de croix réalisés par Annie Castan, la nouveauté de cette édition est l'ajout de pages couleur avec les photos de Jean-Michel Rollet qui a parcouru en vélo le département (voir MPI n°39 p.10).

La somme de connaissances que constitue ce travail est un indispensable outil pour la protection et la restauration de ce patrimoine.

Depuis le premiers dessins d'Annie Castan en 1992, des éléments de croix ont disparu dont seuls ces croquis ont conservé la mémoire.

Plusieurs communes et associations ont eu recours aux précédentes éditions de cet inventaire pour faire procéder à la restauration de leurs croix. ■ S.B.

Si les photos situent les croix dans leur environnement et donnent un meilleur aperçu de leur allure générale et de leur texture, elles sont souvent



20 années d'inventaire

Pour Annie Castan, l'aventure débute en avril 1992, lorsqu'elle décide de participer au concours organisé par les Eglises Anciennes du Gers sur l'idée de l'abbé Loubès d'un recensement des croix de fer forgé.

Lauréate du concours, pour le très grand nombre de croix recensées, Annie Castan décide alors d'étendre ce travail à un inventaire sur le département.

Une première édition est présentée à la Société Archéologique et Historique du Gers en janvier 1995 contenant la description de 400 croix.

SIMORRE - 01

A côté de l'église.

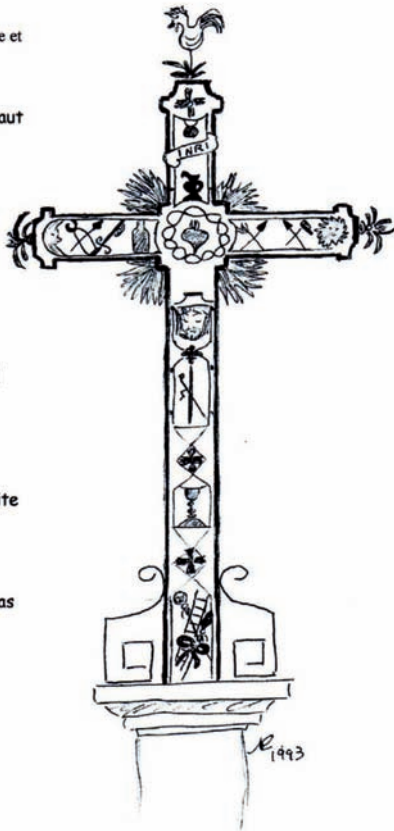
Croix monumentale en mauvais état.

Au centre de la croix

Cœur surmonté de flamme et
Couronne d'épines
Rayonnements du soleil

Branche verticale du haut

Coq
Bourse
INRI
Aiguière



Bras gauche horizontal

Lune
Tenaillon et clou
Sabre et oreille
Vase de parfum

Bras horizontal de droite

Fouet et clou
Clou et marteau
Soleil

Branche verticale du bas

Voile de Véronique
? et ?
Calice
Éponge, échelle et lance
attachés par un ruban

Grand socle en pierre sur trois marches

A servi lors du reportage de FR3 sur les Croix de Fer Forgé dans le Gers, mai 1999.

Croix de Fer Forgé du Gers - 259



Les Croix de Fer Forgé du Gers



Barbet-Château 1871



Lombez en Courade



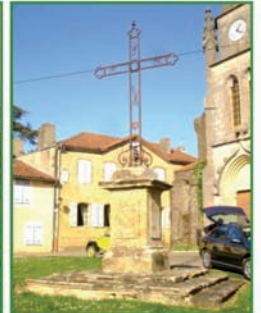
Lombez place de l'Hôtel de Ville



Paran chemin du Pasquin



Loussitges près église



Lupiac devant église



Lupiac dans l'église



Lussan chapelle de Pailan D149



Lussan église

© CEREM - Photos de Jean-Michel Rollet - Tome II - Page 1

Souscription jusqu'au 20 janvier 2013

Vous pouvez acquérir les 2 tomes au prix de 60 euros, frais de port inclus auprès du CEREM.

Adresse :

Centre d'Étude, de Recherche et d'Édition de Marestaing - 32490 Marestaing

Site web : <http://marestaing.free.fr/croixfer>

Courriel : marestaing@gmail.com

De l'audace, enfin de l'audace !

Le 22 septembre dernier, sous le titre « *Quand l'enfouissement des lignes se fait attendre* », paraissait dans la Dépêche du Midi, un article critique envers France Télécom, dénonçant la lenteur des travaux au hameau du Canonge.



Etonnement pour les lecteurs, plus habitués à lire sous la plume de notre correspondant local, le conte de fées d'une commune accumulant les réussites évidentes, les promesses tenues et les coups de maîtres éblouissants. Notons avec satisfaction que l'article paraît avoir été suivi d'effet quant à l'enfouissement des câbles.

©JULIEN TROMEUR-FOTOPIA

A classer sous la rubrique « *Coup d'essai qui fut un coup de maître* » et à poursuivre absolument. **S.B.**

Esprit du Grand-Tauzia es-tu là ?

Ces dernières années, les nombreuses constructions sorties de terre ont donné un nouvel essor au hameau du Canonge qui constitue désormais une petite entité au sein de la commune. La route centrale a été rénovée, le cimetière et la chapelle d'Auloue sont entretenus et les habitants font preuve d'une grande convivialité et solidarité. Faut-il y voir la résurgence du particularisme de l'ancienne commune du Grand-Tauzia réunie à Maignaut en 1837 ? Peut-être ! **S.B.**

Association Maignaut Passion

Au village - 32310 Maignaut-Tauzia - Téléphone 06 81 47 23 48

E-mail : hello@maignaut.com - Internet : maignaut.com

Président : Serge Belliard, Secrétaire : Jean Salaün, Trésorier : Jean-Paul Chiarandini

Cotisation de membre de l'association : 15 euros pour l'année 2013

©Tous droits de reproduction réservés



Une année **SANS POISSON**.
Pas de bulletin en avril 2013

En juin 2013 paraîtra une

ÉDITION SPÉCIALE

©MIP

Bilan comptable 2012 de l'Association

Recettes	Dons et cotisations	3.120,00 €
	Indemnité/Jugement	1.000,00 €
	Divers	1.063,95 €
	Total	5.183,95 €
Dépenses	Travaux, études	1.384,17 €
	Assurance	266,03 €
	Frais postaux	394,84 €
	Autres frais généraux	1.565,48 €
	Divers	982,60 €
	Total	4.593,12 €
Résultat de l'exercice		+ 590,83 €
Report du solde 2011		+ 4.774,98 €
Trésorerie au 31/12/2012		+ 5.365,81 €